



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU MERCREDI 13 JUILLET 2018
Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement**

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. DERAMBURE, proviseur adjoint
M. VANZI, directeur administratif et financier
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation
Mme DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 2-3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.

Pour le second degré :

M. VILLE, représentant SOL

M. MICHEL, représentant SNES-FSU

M. FAURI, représentant UGT

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT-BLANCAT

Mme DHUEZ

Représentants des parents d'élèves:

Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.

Mme CONNAN, représentant des parents d'élèves A.P.A.

Mme JORDA, représentante des parents d'élèves A.P.A.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

MME MEUNIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles

Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire

Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence

M. BERTHE, conseiller consulaire

M. NOGUERA, Consul honoraire

Membres excusés:

MME LE LUEC, directeur de L'IFV

Mme RODRIGUEZ, représentante UGT,

Le quorum est atteint (16/21) , la séance est ouverte à 18h05

Le Proviseur adjoint est nommé secrétaire de séance.

Mme Connan, représentante APA des parents d'élèves est nommée secrétaire de séance adjointe.

Arrivée de M. VANZI, DAF à 18h15.

Le président du conseil d'établissement rappelle l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 22 février 2018.

Après discussion et accords sur les demandes faites, le président du conseil d'établissement effectue les rectificatifs et propose de valider ces modifications.

Vote : 17 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

2. Compte rendu du conseil d'école du 5 juin 2018

M. Degret, Directeur des cycles 1 et 2, prend la parole et effectue une rapide synthèse du contenu du dernier conseil d'école.

Les thèmes abordés furent les suivants :

- ✓ La liaison école/collège
- ✓ La rentrée échelonnée
- ✓ Les effectifs et la structure
- ✓ Les voyages scolaires
- ✓ La semaine des lycées français du monde
- ✓ Le harcèlement à l'école.

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL : « Avec quel niveau de classe sera partagé la ½ GS ? »

Réponse de M. Degret : « Avec une MS »

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL : « Envisagez-vous une harmonisation au niveau du cycle 3 s'agissant du logiciel utilisé pour évaluer les compétences du socle ? »

Le Proviseur rappelle que la réflexion est engagée à ce niveau. Actuellement, le service informatique est chargé de vérifier et d'acter la possibilité ou l'impossibilité d'effectuer des transferts de données entre LIVREVAL et PRONOTE. S'il s'avère que ce transfert est techniquement impossible, PRONOTE sera mis en place sur tout le cycle 3, comme annoncé au conseil d'école.

M. Degret ajoute à son exposé quelques informations concernant le travail du conseil école/collège. En collaboration avec M. Derambure, Proviseur-adjoint et M. Valeyre, directeur du cycle 3 et plusieurs enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, les travaux se poursuivent dans les domaines suivants : l'amélioration de la formalisation du PEAC et la pédagogie explicite.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « Le conseil des maîtres existe dans les textes. Il n'est pas réuni systématiquement avant le conseil d'école. Je le déplore. »

Réponse de M. Degret : « Nous réunissons le conseil d'école quand nous le jugeons nécessaire et conformément à la législation en vigueur »

Réponse de M. Valeyre : « Nous communiquons également par mail avec nos enseignants afin de les consulter quand besoin est et notamment à l'approche des conseils d'école. »

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « Il est bon que les enseignants puissent s'exprimer »

L'intégralité des membres de la direction souscrit à cette information et fait en sorte que chacun puisse s'exprimer dans le respect de la législation en vigueur.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, dit avoir échangé avec des enseignants du 1^{er} degré lors et en marge du conseil d'école. Il a le sentiment qu'ils étaient très bien informés et qu'ils s'expriment sans aucune difficulté.

3. Bilan des actions



M. DERAMBURE, Proviseur-adjoint s'appuie sur les éléments ci-dessus pour effectuer une synthèse du bilan des actions pédagogiques et éducatives 2017/2018. Il est accompagné dans cette tâche par Messieurs Valeyre et Degret, directeurs du 1^{er} degré.

Interventions de M. Derambure : « En début d'année scolaire, nous avons validé « 100 fiches action projet » sur la base des critères suivant : cohérence avec les axes du projet d'établissement, budgétisation réaliste du projet. Nous avons appuyé l'intégralité des actions ciblant un ou plusieurs niveaux de classes dans leur totalité. Réaliser un bilan qualitatif exhaustif au 13 juin 2018 n'est pas possible car nous devons recenser l'intégralité des bilans, les analyser et les synthétiser. Ce sera chose faite durant l'été.

Néanmoins, à la lecture des nombreuses fiches bilan déjà transmises par les porteurs de projet, nous sommes en mesure de consolider certaines dynamiques et d'en abandonner d'autres. Nous remarquons que bien souvent les professeurs déclarent que les objectifs qu'ils s'étaient fixés sont atteints voire dépassés. Nous saluons le dynamisme des enseignants porteurs de projet et engageons tous les autres à s'inscrire dans leur sillage. Du point de vue quantitatif, nous attirons votre attention sur les sommes considérables engagées dans la pédagogie de projet au sein de notre lycée : 81000 € pour le financement des fiches actions, 25000€ pour le financement des sorties scolaires obligatoires et donc gratuites pour les familles. Nous vous faisons également remarquer le volume financier que le personnel des services d'intendance doit gérer dans le cadre des voyages scolaires, à savoir 209000€ pour cette année scolaire. Conformément à la volonté d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur, nous avons organisé 226 sorties et voyages scolaires cette année. Un grand merci et toutes nos félicitations aux équipes.»

M. VANZI, Directeur administratif et financier, valide ces éléments et précise que l'équilibre entre dépenses et recettes est atteint sur le dossier des voyages. Il souligne cet état de fait, notamment, au vu des volumes financiers concernés.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, remercie et félicite les enseignants pour leur engagement et en précisant qu'il a lui-même accompagné un groupe d'élèves en classe transplantée et qu'il a ainsi pu mesurer le courage des enseignants qui prennent la responsabilité de prendre en charge des élèves dans ce cadre. Néanmoins, il regrette que certains voyages n'aient pas concerné toutes les classes du niveau.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « Le lycée n'est pas une agence de voyage. Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation. Un voyage correspond avant tout à un projet de classe. J'ai fait des voyages pendant 24 ans. Je sais de quoi je parle.»

Réponse de M. DEGRET : « On ne peut vous laisser sous-entendre que le lycée serait une agence de voyage. Toutes les sorties scolaires et voyages se sont inscrits dans le cadre d'un projet pédagogique »

Le Proviseur dresse le bilan des actions du CVL et du CVC. **CF ANNEXE 1**

Le Proviseur dresse le bilan de l'aide aux devoirs. **CF ANNEXE 2**

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL : « Les bilans de l'aide aux devoirs transmis en conseil de classe nous sont très précieux »

4. **Bilan APP / APO / Parcoursup 2018 / COPVAL 2018**

▪ **Bilan APO**

Le Proviseur rappelle le bilan fait lors des précédents Conseils d'établissement :

2 sessions : du 13 au 17 novembre 2017

Du 19 au 21 février 2018

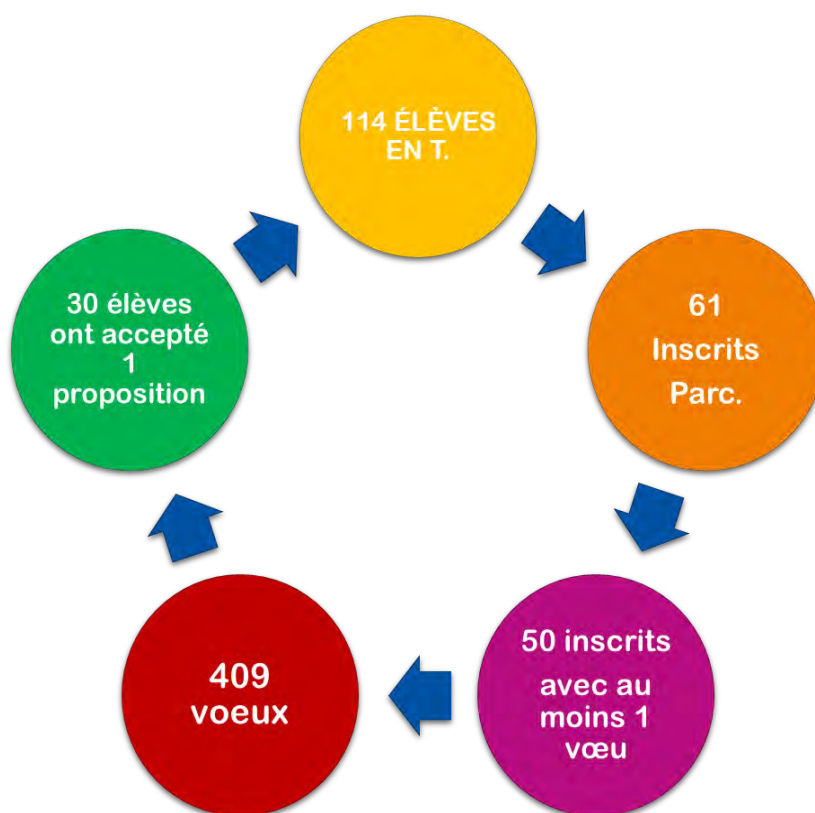
Présence durant ces 2 sessions d'un COP de Toulouse

Accueil de Sciences Po en janvier et février

Forum des métiers le 20 avril 2018

Bilan très positif reconnu par tous, élèves, professeurs et parents.

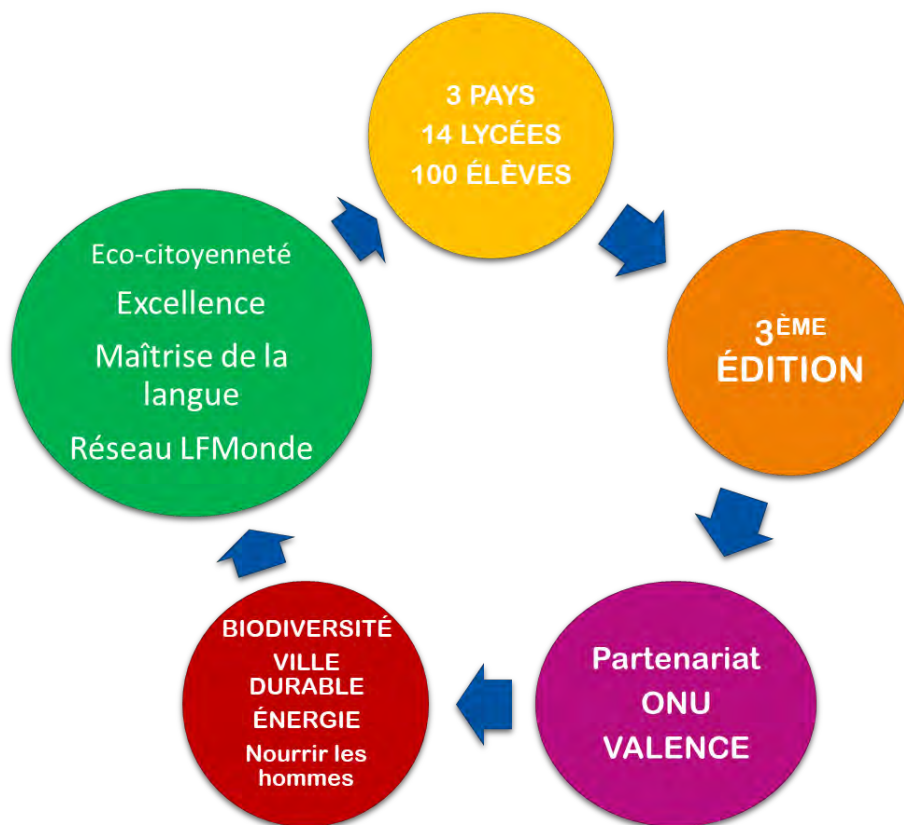
▪ **Bilan Parcoursup 2018**



M. DERAMBURE, Proviseur-adjoint, en charge du niveau des classes de Terminale effectue le bilan suivant :
“ Nous avons 114 élèves de terminale. 61 se sont inscrits sur Parcoursup. 50 des 61 inscrits ont émis au moins 1 vœu. 409 vœux ont été émis, principalement pour des CPGE et des licences. 30 des 50 élèves ont accepté une proposition.

2 des 50 élèves sont non affectés mais se dirigent finalement vers l'Espagne. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières grâce au travail des professeurs principaux, du PRIO, de la Directrice technique des études espagnoles et de la direction. La phase de rédaction des lettres de motivation fut la moins évidente et a nécessité beaucoup d'accompagnement de la part des adultes. À titre indicatif, 39 élèves sont actuellement affectés en France (30 via Parcoursup et 9 hors Parcoursup) soit 34.21% de la cohorte. L'affectation est une chose, l'inscription effective en est une autre et appartient à chaque élève. Nous sommes très satisfaits de ce taux d'affectation vers la France et espérons que nos élèves procéderont tous à leur inscription."

▪ **Bilan COPVAL**



M. DERAMBURE, Proviseur adjoint, en charge du montage et de l'organisation de l'APP COPVAL dresse un bilan du déroulement de l'édition 2018. "Cette année, quatorze lycées français implantés en Espagne, au Portugal et en Italie ont participé à la COPVAL qui a eu lieu les 3 et 4 mai derniers. Pendant deux jours, une centaine d'élèves de Seconde se sont retrouvés dans le cadre d'une simulation de Conférence des Parties (COP).

Cette année, quatre thèmes avaient été retenus pour orienter les travaux des élèves: l'énergie, l'alimentation, la ville durable et la biodiversité. Le bilan est une nouvelle fois extrêmement positif du point de vue de l'engagement et de la motivation des élèves. Les objectifs fixés sont atteints voire dépassés. Nous saluons l'engagement des professeurs impliqués dans les établissements participants. Nous insistons sur le partenariat magnifique que nous conduisons avec la base de l'ONU valencienne qui met à notre disposition ses infrastructures immobilières et technologiques. Nous rappelons également les objectifs globaux de ce projet : développer l'éco-citoyenneté, inscrire nos élèves dans l'excellence, renforcer la maîtrise de la langue, développer et renforcer le sentiment d'appartenance au réseau des lycées français du monde. L'édition 2019 est très attendue par de nombreux lycées. Nous souhaitons l'an prochain franchir la Méditerranée et accueillir nos homologues des lycées français implantés au Maghreb»

5. **Bilan MOBILITE**

M. Le Proviseur effectue le bilan des mobilités en indiquant les données quantitatives suivantes :

40 élèves ont effectué une mobilité :

- ✓ Avec le collège de Léognan (33) : 5 élèves de 3^{ème}
- ✓ Avec le lycée français de Berlin : 4 élèves de 3^{ème}
- ✓ Avec le CFBL de Londres : 4 élèves
- ✓ Avec le lycée LAKANAL de Sceaux : 2 élèves de 2^{nde}
- ✓ Avec le lycée de Gradignan (33) : 1 élève de 2^{nde}
- ✓ Avec la Cité internationale de Saint Germain en Laye : 1 élève de 2^{nde}
- ✓ Avec le lycée français de Munich : 6 élèves de 2^{nde}
- ✓ Dans le cadre d'ADN/AGORA avec les lycées français de Montréal, Lisbonne, Bruxelles, Beyrouth, Hong-Kong, Singapour, Pékin, Athènes, Sydney : 17 élèves de 2^{nde}

Le bilan est extrêmement positif pour les élèves, les parents et les personnels. Il nous faut améliorer la communication entre les équipes enseignantes de chaque lycée. Il s'agit de la difficulté majeure. Une remarque sur les départs échelonnés est également faite.

Nous poursuivrons cette dynamique l'an prochain. Nous sommes actuellement dans l'attente des instructions de l'agence pour ce qui concerne ADN. D'ores et déjà, des échanges sont planifiés avec le lycée LAKANAL, avec le lycée français de Munich, avec le lycée français de Boston et avec le lycée français de San Francisco.

6. **Bilan : Prévention et traitement du harcèlement**

M. DEGRET, Directeur des cycles 1 et 2, dresse le bilan suivant :

Sur le plan quantitatif :

- ✓ Aucune situation de harcèlement sur le cycle 1
- ✓ 5 situations de harcèlement sur le cycle 2
- ✓ 2 situations de harcèlement sur le cycle 3
- ✓ 2 situations de harcèlement sur le cycle 4
- ✓ 1 situation de harcèlement au lycée

Le dispositif d'alerte fonctionne. Les signalements s'effectuent directement et passent par un parent, un élève ou un professeur. L'adresse mail d'urgence n'a jamais été utilisée. Nous sommes très réactifs. Nous constatons que plus le nombre d'élèves impliqués est important, plus la résolution du problème est longue.

Nous envisageons une nouvelle conférence sur ce thème l'an prochain et la mise en place d'ateliers avec les parents, sous une forme encore à déterminer.

7. **Bilan : Sensibilisation au handicap et à la différence**

M. VALEYRE, Directeur du cycle 3, effectue le bilan de l'action BILL consacrée à la sensibilisation au handicap et à la différence.

Une enquête a recueilli 400 réponses auprès des parents, des élèves et des personnels. Cette campagne a suscité de l'enthousiasme mais aussi de la gêne. Cette gêne est un indicateur de réussite pour l'équipe organisatrice qui souhaitait déranger pour susciter la réflexion.

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL : « Les retours des collègues sont très positifs »

8. **Bilan du fonctionnement des associations (AS-FSE-Anciens-Activités APA et transport)**

Le Proviseur dresse le bilan de l'association sportive du lycée. **CF ANNEXE 3**

Le Proviseur dresse le bilan du FSE. **CF ANNEXE 4**

Le Proviseur dresse le bilan de l'association des anciens élèves en précisant qu'un nouveau bureau a été élu lors de l'AG du 7 juin et que le nouveau président s'appelle Monsieur Francisco Martinez Boluda.

Le bureau est constitué de :

Francisco MARTINEZ BOLUDA

Enrique MARTI

Carmina HUERTA

Maria Luisa VIVAS

Annik VALLDECABRES

Joaquin IBORRA NAVARRO

Ana AGRAMUNT

Emma FERNANDEZ

Jose MALLENT

Mme Valdecabres qui fait partie de ce nouveau bureau précise que les nouveaux membres sont remplis d'enthousiasme.

Le Proviseur donne la parole à Mme Connan, représentante APA des parents afin qu'elle effectue le bilan des activités de son association.

Mme Connan remercie le Proviseur pour l'intérêt montré envers l'APE et la possibilité d'exposer devant le Conseil l'ensemble des actions qui sont menées tout au long de l'année.

« Nous tenons tout d'abord à rappeler que l'objectif de l'APE est avant tout la représentation des parents d'élèves au sein des différentes instances du Lycée. Cependant, dû aux particularités de notre établissement, elle a été amenée au cours des années à assumer d'autres fonctions comme la gestion du transport scolaire ou les activités périscolaires du vendredi après-midi.

Concernant l'association, nous avons cette année 1458 élèves adhérents.

Le transport scolaire : ce sont tous les jours 21 bus avec 3 horaires différents de sortie. (17 les matins) qui amènent 940 élèves jusqu'au Lycée. Un contrat avec Transvia a été renouvelé à travers un appel d'offre en 2017 pour garantir la transparence et des améliorations sur la sécurité, l'optimisation, l'économie et la ponctualité.

Les périscolaires du vendredi et la chorale : 15 activités offertes pour les élèves du primaire majoritairement en français (échecs, basket, musique, foot, volley, multisport, dance, robotique, yoga, Aikido, théâtre, travaux manuels, contes, dessin, chorale, rugby).

239 élèves inscrits aux activités et 164 à la chorale.

Les Campus durant les vacances : entre 60 et 80 élèves à chaque campus

L'APE participe également à la vie de l'établissement à travers de nombreuses actions :

- 2 Vide-greniers cette année. (40 inscrits)
- Vente de fournitures scolaires (+/-3000 cahiers et 115 paquets de feuilles)
- Campagne de livres d'occasion (170 familles inscrites l'année dernière)
- Subvention matériel pour le potager du lycée
- Subvention au primaire pour Noël
- Subvention garderie IDEF réunions primaire début d'année
- Subvention projet ADN (visite de Valence)
- Organisation, en collaboration avec le Club de Windsurf du lycée, de l'initiative océane
- Collaboration étroite avec le lycée pour diffusion de programmes pour élèves à besoins éducatifs spécifiques

9. Préparation de la rentrée 2018/2019

A. Structures et services

Le Proviseur présente une structure à 76 divisions (une division supplémentaire) se décomposant de la manière suivante :

- ✓ 13 divisions en cycle 1
- ✓ 17 divisions en cycle 2
- ✓ 17 divisions en cycle 3
- ✓ 16 divisions en cycle 4
- ✓ 13 divisions en lycée

À noter la création d'une 6ème supplémentaire. Le Proviseur précise qu'il reste 10 places en CP et que tous les autres niveaux sont remplis. Nous accueillerons 215 nouveaux élèves dont 108 PS à la rentrée 2018.

B. Tableau des emplois (contrats locaux et poste de résident)

Le proviseur présente le tableau des emplois. Les 6 ETP demandés ont été validés, à savoir, 3 postes locaux venant se substituer aux postes suivants : 1 poste d'expatrié en lettres, 1 poste de professeur des écoles résident, 1 poste de professeur d'histoire géographie résident. Les 3 autres postes nous permettront pour 2 d'entre eux d'absorber les besoins de la nouvelle structure du collège tandis que le dernier aura une vocation administrative. Une quotité de ce dernier ETP pourrait être utilisée pour compléter des temps partiels administratifs existants.

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL: « Combien de temps partiels administratifs avons-nous ? »

M. VANZI répond : 2.

Le Proviseur précise que nous attendons la notification officielle de cet octroi de 6 ETP supplémentaires. Il rappelle également la création d'un poste d'enseignant expatrié à mission de conseil pédagogique en espagnol.

Il informe les membres du conseil d'établissement du départ de la gouvernante du *comedor* de la maternelle et précise que ce poste sera supprimé et repris par le prestataire de service de la restauration qui vient d'être choisi, à savoir, COLEVISA.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « C'est amusant car désormais il semble qu'il n'y ait plus de plafond d'emplois alors que nous avons été contraints pendant des années à ce niveau».

Le Proviseur infirme et rappelle l'existence du plafond d'emploi même si celui-ci vient d'être relevé.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « Il paraît que vous avez rejeté une demande d'ASEM».

Le Proviseur infirme cette affirmation.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « De toute façon, l'AEFE va disparaître cet été. Nous avons vu un reportage sur TF1 qui présentait un lycée français de Londres et son Proviseur qui avait les mains libres pour recruter ses enseignants».

Le Proviseur appelle M. Carrat à la mesure et lui demande d'éviter les supputations. Il infirme donc cette rumeur qui n'est absolument pas fondée.

Le Proviseur annonce la demande de réintégration d'un professeur d'Histoire-géographie résident dont le support sera fermé et remplacé par un contrat local.

Intervention de M. MICHEL, représentant SNES-FSU : « J'appelle tous les représentants des différents corps présents à voter contre cette suppression, par conséquent, à manifester notre désaccord face au remplacement des emplois de résidents par des emplois locaux dans l'unique objectif de compenser les 30 millions d'euros qui ont été retirés à l'AEFE par le gouvernement. »

Le Proviseur met au vote la fermeture du poste de résident d'H-G : 9 CONTRE / 6 POUR / 2 ABSTENTION

Le Proviseur effectue un point concernant le recrutement :

- ✓ Mme Séverac, professeur de français en provenance de Washington
- ✓ Mme Jagot, professeur d'histoire géographie actuellement en poste au LF de Valence en remplacement
- ✓ M. Faramus, professeur d'histoire géographie en provenance de Pereira en Colombie
- ✓ M. Bessac, professeur d'histoire géographie en provenance de Nantes
- ✓ Mme Poncet, professeur des écoles actuellement en poste au LF de Valence
- ✓ Mme Faugeron, professeur des écoles actuellement en poste au LF de Valence
- ✓ Mme Rodrigues, professeur des écoles actuellement en poste au LF de Valence
- ✓ Mme Begoc, secrétaire administrative 1er degré ("relevo" de Mme Françoise Lopez)

C. Calendrier scolaire 2018-2019

Le Proviseur annonce la validation officielle du calendrier 2018/2019 et indique que les deux jours de congé proposés au mois de mai ont été supprimés.

Intervention de M. CARRAT, représentant du personnel SNUIPP-FSU : « Je trouve cela scandaleux, les plus petits devront donc enchaîner 9 semaines de classe sans pause en fin d'année ! ».

Intervention M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants : « Nous sommes également en colère. Nous avons proposé un calendrier bien pensé, nous en avons discuté dans les instances compétentes et, au final, on nous impose un autre calendrier. Il s'agit d'une nouvelle preuve que les décisions prises par le conseil d'établissement des lycées en gestion directe n'ont aucune valeur. Il faut que cela cesse et que nos décisions soient souveraines. »

Le Proviseur rappelle le cadre réglementaire dans lequel nous évoluons.

D. Pré-rentrée et rentrée

Il y aura deux jours de pré-rentrée : les 3 et 4 septembre 2018.

Voir le calendrier de la rentrée en ANNEXE 5.

10. Contrat de service éducatif : frais de scolarité 2019-2020

Le Proviseur cède la parole à M. VANZI, Directeur administratif et financier.

M. VANZI présente un certain nombre d'ajustements du règlement financier. CF ANNEXE 6

Ces ajustements ont vocation à normer certaines pratiques et visent également à sécuriser le lycée sur le plan comptable en renforcement notre politique de recouvrement déjà extrêmement efficace puisque notre taux de recouvrement s'élève à 99%.

M. VANZI propose également d'officialiser de nouveaux droits pour les familles dont les enfants voient leur scolarité interrompue pour raisons médicales graves.

M. MICHEL, représentant des personnels SNES-FSU et Mme SEE, Conseillère consulaire adressent quelques remarques sémantiques au niveau du texte sans pour autant changer le fond des propositions présentées par M. VANZI.

Intervention de Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A. : « Pourrait-on envisager un paiement des frais de scolarité sur 9 mois pour les élèves de Terminale ? Le paiement s'arrêterait en mai et nous réduirions les risques d'impayés en fin de scolarité »

M. VANZI n'y est pas opposé et propose d'approfondir cette proposition.

M. VANZI propose une hausse des frais de scolarité de 1% à la rentrée 2019/2020. Cette faible hausse s'inscrit dans notre politique raisonnable et raisonnée dans ce domaine. Depuis 4 années, les augmentations pratiquées sont parmi les plus faibles du réseau.

Mme VALLDECABRES, Conseillère consulaire souligne le fait que le lycée de Valence est le lycée qui pratiquera une nouvelle fois la hausse la plus faible au niveau de l'Espagne.

M. VANZI propose également une hausse des frais d'inscription pour la rentrée 2019 qui n'ont pas augmenté depuis plusieurs années et qui sont les plus bas au niveau des lycées en gestion directe d'Espagne. Il propose une augmentation de 100€. Ces frais seraient donc portés à 800€.

S'agissant des frais de mise à disposition pratiqués en direction de nos partenaires, M. VANZI propose une augmentation de 15 % de leur montant en rappelant qu'il n'y a eu aucune augmentation depuis 2003. Il indique notamment une usure accélérée de nos plateaux sportifs notamment en raison des activités liées à ces utilisations.

Intervention de Mme CONNAN, représentante APA des parents d'élèves. « N'y-a-t-il pas un risque que ces partenaires fassent payer aux familles cette augmentation ? »

Le Proviseur et le Directeur administratif et financier seront vigilants.

Intervention de M. VILLE, représentant du personnel SOL : « Combien payent-ils actuellement ? »

M. VANZI : « environ 2200 € / semestre. »

M. VILLE estime donc que l'augmentation pour les familles ne serait pas très élevée.

11. **Contrat de service restauration**

Le Proviseur informe officiellement les membres du CE du changement de prestataire de service pour la restauration. L'entreprise COLEVISA a obtenu le marché.

M. VANZI fait état de changements très importants tant au niveau des investissements qu'au niveau du contenu de l'assiette puisque, notamment, près de 100% des aliments seront d'origine biologique ou KM 0.

Il propose le visionnage d'une vidéo présentant les nouveaux réfectoires et la nouvelle cafétéria. Il indique que les travaux ont déjà commencé et que tout devrait être prêt pour la rentrée.

Il s'agit donc d'un contrat de 3 ans renouvelables 2 fois un an soit 5 années maximum pour un montant de 5 millions d'euros. Les investissements s'élèveront à 500 K€.

Il précise que le réfectoire des petits ne subira qu'une réfection esthétique pour la rentrée 2018.

M. VANZI propose une augmentation de 3.5% des tarifs de demi-pension en rappelant qu'aucune hausse n'a été appliquée depuis 4 ans.

Intervention de Mme SAINT-BLANCAT, représentante du personnel non enseignant : « Qu'advient-il du personnel SERUNION ? »

M. VANZI : « Ils ont tous la possibilité de rester et d'être intégrés dans l'entreprise COLEVISA. »

M. VANZI précise également que COLEVISA produit la totalité de ses légumes et une grande partie de ses fruits dans ses propres jardins maraichers.

Le Proviseur soumet au vote ces propositions de tarifs en bloc :

POUR : 11 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 6

12. **Participation financière du lycée pour les projets (orchestre-Sport-Délégués)**

Dans le cadre de la participation financière du lycée pour les projets ORCHESTRE DU MONDE / SPORT / DÉLÉGUÉS, les modalités suivantes sont proposées :

- ✓ Orchestre du monde :
 - Déplacements vers l'Espagne ou la France pris en charge à 100% par le lycée
 - Déplacements vers d'autres destinations pris en charge à 50% par le lycée
- ✓ Projets sportifs proposés par l'agence et la zone ibérique
 - Déplacements vers l'Espagne ou la France pris en charge à 100% par le lycée
 - Déplacements vers d'autres destinations pris en charge à 50% par le lycée
- ✓ Délégués
 - Déplacements pris en charge à 100% par le lycée

Intervention M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants :
« Je souhaite insister sur le fait que l'action Orchestre du Monde ne repose pas sur des compétences transmises par les lycées. Ce sont les familles et les élèves qui font l'effort de fréquenter des conservatoires pendant des années afin d'atteindre le niveau attendu pour intégrer l'orchestre des lycées du monde. Par conséquent, la question pourrait se poser du financement des voyages par le lycée. Par contre, je trouve tout à fait logique et souhaitable que le lycée poursuive son soutien financier à des actions du type COPVAL ou Ambassadeurs en herbe. »

Le Proviseur soumet au vote ces modalités de prise en charge financière des voyages liés aux projets ORCHESTRE-SPORT-DÉLÉGUÉS.

POUR : 17 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

13. Bilan plan d'investissement et perspectives

M. VANZI, Directeur administratif et financier, retrace l'ensemble des investissements effectués cette année et présente les perspectives 2018/2019. **CF ANNEXE 7 (EXÉCUTION DU SEMESTRE 1 2018) ET 8 (EXÉCUTION DU SEMESTRE 2 2018)**

14. Nouvelles règles de sécurisation des données personnelles

Le Proviseur rappelle la nouvelle réglementation. Le Directeur administratif et financier explique comment le Lycée de Valence l'a mise en place.

15. Projets – Voyages 2018

Le Proviseur présente le projet de voyage pour les délégués des élèves qui aura lieu du 14 au 18 novembre à Oloron Sainte Marie (et du 27 au 31 mars à Valencia). **CF ANNEXE 9 (Présentation du voyage).**

Cet échange est proposé par M. Gomez, CPE, et sera accompagné de Mme Bosca et M. Augié.

Le budget total est de 5000 € pris en charge par le lycée (26 délégués-10 élus CVL-3 accompagnateurs-1 chauffeur, soit 40 personnes)

Le Proviseur soumet au vote ce projet de voyage

POUR : 17 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

16. Questions diverses

✓ La sécurité

Le Proviseur rappelle qu'une visite du lycée a été organisée le 17 novembre 2017 avec la présence du ministre conseiller de l'Ambassade de France à Madrid, le chef de la sécurité opérationnelle de l'Ambassade, la conseillère culturelle adjointe, la police nationale, locale et les pompiers de Paterna. Il a été fait mention de deux préconisations :

- Opacifier la clôture de la calle Orenga, si possible
- Positionner des protections anti-véhicule bélier, si possible

Une 2^{ème} réunion a été organisée le 6 juin 2018 avec les représentants de la mairie et de la police de Paterna pour étudier la faisabilité des préconisations. Un accord de principe a été donné par la mairie qui étudiera avec bienveillance les demandes d'installation des protections anti-véhicule bélier sur le trottoir, propriété municipale.

✓ **La garderie**

L'Établissement souhaite l'ouverture d'une garderie maternelle le mercredi, ouverte aux élèves de PS et MS. C'est une demande récurrente des familles depuis plusieurs années. A cet effet, le Lycée de Valence a publié une annonce sur son site pour rechercher un prestataire. Cinq candidats se sont présentés et la prestation a été accordée pour un an à l'IDEF. La prestation pourrait être de 70 euros par mois, avec un taux d'encadrement de 6 adultes pour 50 enfants.

✓ **Mise en place du valencien, langue co-officielle, sur les classes de la ESO**

Le Proviseur informe le conseil d'établissement que le Lycée de Valence doit se mettre en conformité avec une exigence légale de la *Conselleria de educaci3n*, à savoir, l'attribution d'une note en valencien pour valider le "grado de la ESO". Par conséquent, nous devons proposer le valencien obligatoirement à tous les élèves durant les années de la ESO. Nous commencerons dès 2018/2019 avec l'implantation d'heures de valencien pour tous les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde}. Une 2^{ème} heure sera proposée pour remplacer l'option offerte jusqu'à présent et sera nommée « Valencien approfondi »

Intervention M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants : « Est-ce que les élèves qui n'ont pas le "título de bachiller" peuvent avoir des problèmes pour accéder à l'université espagnole? »

Réponse de Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles : « Il est important de bien différencier le "título de bachiller" de l'accréditation de la UNED. Je rappelle qu'actuellement pour pouvoir accéder aux universités espagnoles, c'est la moyenne générale du baccalauréat qui est prise en compte et non pas celle du título de bachiller. La UNED émet une accréditation sur laquelle la note de baccalauréat apparaît sur 10. Une fois que les élèves ont fait leur préinscription universitaire, les universités ont accès à cette accréditation pour pouvoir vérifier les résultats. »

✓ **Questions diverses du GPI**

➤ ParcourSup et nouveau Bac:

« Il semble que cette année les élèves qui poursuivront leurs études à l'étranger et notamment en France soit en baisse.

Cela est-il dû aux difficultés liées à ParcourSup ?

Est-ce une conséquence de l'absence de certaines écoles françaises pendant la première semaine de l'orientation ? »

M. DERAMBURE, Proviseur adjoint, a répondu par anticipation à cette question en traitant du bilan PARCOURSUP 2018.

« Pour le nouveau Bac et notamment le grand oral, quelle préparation spécifique est envisagée et à partir de quelle classe ? »

Le Proviseur ne souhaite pas répondre à cette question car il ne dispose pas d'éléments officiels pour le faire.

➤ Épreuves du Bac :

« Certains élèves ont été gênés pendant les épreuves du Bac par le bruit des Maternelles.

Est-il envisagé d'utiliser la salle polyvalente en salle d'examen, comme prévu dans le projet de cette salle ? »

Le Proviseur présente les difficultés que nous pourrions rencontrer si nous organisons le baccalauréat dans la salle polyvalente : lumière insuffisante, espace insuffisant.

➤ Classes de 4^{ème} à thèmes :

*« L'an prochain nous aurons 6 divisions en 4^{ème} et afin d'éviter les mécontentements des parents à la rentrée, quels sont les projets de chaque classe ? Y-aura-t-il une classe transplantée pour chacun des projets ?
Au vu du dynamisme de la section rugby, peut-on envisager une classe option rugby avec une classe transplantée vers une terre de rugby (Irlande, France, etc.) ? »*

Le Proviseur rappelle qu'il n'y a aucune obligation en la matière mais que tout est mis en œuvre pour parvenir à la mise en place d'un projet pour chaque classe de 4^{ème}.

➤ Terminale option Théâtre/Danse :

« Devant la qualité des performances de nos élèves, et grâce aux professeurs qui les accompagnent, est-il envisagé la création d'une division option Théâtre/Danse qui permettrait une meilleure préparation aux épreuves optionnelles dans ces matières ? »

Le Proviseur indique qu'il attend la mise en place de la réforme avant d'envisager ces éventuelles créations.

➤ Règlement intérieur :

*« Les travaux concernant le règlement intérieur du lycée ont rencontré des retards.
Comment est-il envisagé d'appliquer les dernières directives et décrets à la rentrée 2018/2019 ? »*

Le Proviseur confirme ce retard et précise que l'actuel règlement intérieur sera toujours en vigueur à la rentrée.

➤ Travaux Phase III des Tambours :

« Afin de pouvoir exercer nos responsabilités de représentants de parents d'élèves nous souhaitons être associés et pouvoir avoir un endroit de rencontre destiné aux parents d'élèves. »

Le Proviseur indique que les parents continueront à être associés et des lieux de réunions leur seront toujours proposés.

✓ **Questions diverses de l'APA**

➤ *« Quel a été le bilan de ParcoursSup pour nos élèves ? »*

M. DERAMBURE, Proviseur adjoint, a répondu par anticipation à cette question en traitant du bilan ParcoursSup 2018.

➤ *Avec la nouvelle modalité du baccalauréat quels seront les enseignements de spécialité proposés aux élèves ?*

Le Proviseur ne souhaite pas répondre à cette question car il ne dispose pas d'éléments officiels pour le faire.

- *Les élèves de 2nde passeront-ils le test numérique de positionnement prévu par la réforme?*

Le Proviseur ne souhaite pas répondre à cette question car il ne dispose pas d'éléments officiels pour le faire

- *Quels sont les critères de fonctionnement de la caisse de solidarité? Existe-t-il un règlement?*

Il existe un règlement de fonctionnement de la caisse de solidarité qui sera transmis aux personnes qui le demandent

- *« Considérant que les travaux prévus dans le lycée sont financés grâce aux frais de scolarité payés par les parents, et ainsi que l'ont sollicité certains professeurs pendant le Conseil d'école, nous demandons la création d'une commission travaux avec représentation des parents d'élèves. »*

Il existe déjà une commission qui est réunie suivant l'importance des travaux. Elle continuera d'être réunie en cas de besoin.

- *« Considérant que les contrats des professeurs recrutés en contrat local sont financés intégralement par les frais de scolarité payés par les parents, nous demandons à participer au processus de sélection »*

Il n'est pas envisageable de répondre favorablement à cette demande.

- *Les tarifs de demi-pension 2018-19 ayant déjà été approuvés et signés par les parents lors des inscriptions et ré-inscriptions, comment le lycée compte-t-il assumer la différence liée au changement de prestataire?*

Une communication sera faite par le service d'intendance.

La séance est levée à 21h30.

Secrétaires de séance :

Christophe DERAMBURE

Sandrine CONNAN

Le Proviseur,

Régis RAUFAST